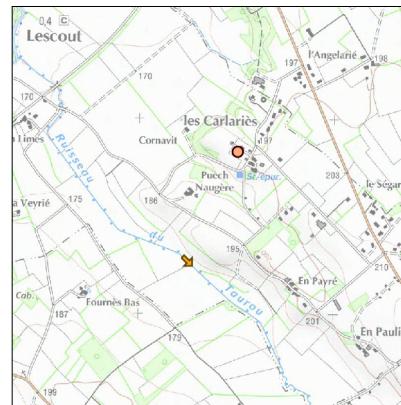
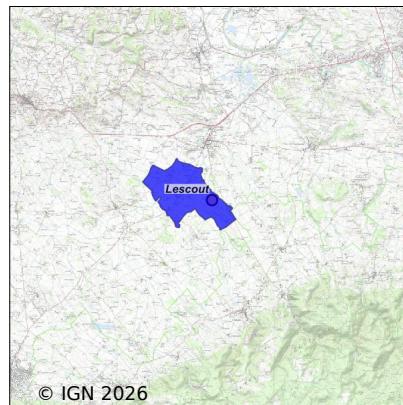


Système d'assainissement 2023

LESCOUT (HAMEAU DE CARLARIES)

Réseau de type Unitaire



Station : LESCOUT (HAMEAU DE CARLARIES)

Code Sandre	0581143V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE LESCOUT
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	avril 1987
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	100 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	5,4 Kg/j
Charge nominale DCO	10,8 Kg/j
Charge nominale MES	9 Kg/j
Débit nominal temps sec	15 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Décantation physique, Lit bactérien
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	628 852, 6 270 631 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Rivière - Ruisseau du Taurou

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau est de type séparatif et collecte les eaux usées de 37 abonnés.

Il exploité en régie communale.

Le déversoir d'orage placé en tête de station permet d'écrêter les eaux claires lors d'évènements pluvieux et de protéger ainsi l'installation des surcharges hydrauliques.

Station d'épuration

La filière de traitement est un lit bactérien faible charge, mise en service en avril 1987 et dimensionnée pour 100 EH (équivalents habitants).

L'effluent traité se rejette dans le ruisseau du Taurou.

Le site est exploité en régie communale.

Le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Epuration (SATESE) du Département du Tarn assiste la collectivité dans le suivi et la gestion de son (ses) système(s) d'assainissement et réalise annuellement une ou des visites d'assistance technique (convention d'assistance technique Maître d'ouvrage/Département).

Un prélèvement ponctuel a été réalisé en sortie de filière en mars 2022. Les résultats d'analyses mettent en évidence une qualité de rejet excellente.

L'effluent traité était incolore et inodore.

Pour autant, la station de traitement du hameau de Carlariès est vétuste. Au vu de l'évolution démographique attendue sur ce secteur, la création d'une nouvelle unité de traitement d'une capacité supérieure devrait être envisagée. Dans sa réflexion, la collectivité peut s'appuyer sur l'étude menée par la Communauté de Communes du Sor et de l'Agout (CCSA), en 2017-2018 qui avait pour objectif, la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement intercommunal.

Sous produits

La collectivité procède à l'extraction des boues au besoin par l'intermédiaire d'un prestataire de service.

Les boues sont transportées sur une station d'épuration habilitée pour traitement.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	7,5 m3/j	50 %			7,5 m3/j	
DBO5	2,3 Kg/j	43 %	309 mg/l	90 %	0,2 Kg/j	30,7 mg/l
DCO	5,6 Kg/j	52 %	750 mg/l	90 %	0,6 Kg/j	75 mg/l
MES	2,3 Kg/j		313 mg/l	90 %	0,2 Kg/j	30,7 mg/l
NGL	0,6 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,6 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,6 Kg/j		80 mg/l	65 %	0,2 Kg/j	28 mg/l
PT	0,1 Kg/j		10,7 mg/l	37 %	0,1 Kg/j	6,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : <https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0581143V002>